

1. Intitulé du certificat

Ervaringsbewijs : heftruckchauffeur

dans la langue d'origine

2. Traduction de l'intitulé du certificat

Certificate of professional competence: forklift driver (EN)

Titre de compétence professionnelle: conducteur de chariot élévateur (FR)

Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

3. Description des compétences acquises

La norme a été développée et approuvée par les partenaires sociaux sectoriels.

Le titulaire du titre de compétence professionnelle sait:

contrôler le chariot élévateur:

- effectue un contrôle visuel des pièces du chariot élévateur pour détecter les fuites de liquide et les dégâts matériels ;
- contrôle les freins avec un bouton d'arrêt d'urgence au démarrage ;
- contrôle les phares et les signaux sonores en les mettant en marche et en les arrêtant ;
- contrôle les compteurs, les témoins de contrôle et les codes d'erreur sur le tableau de bord ;
- complète la check-list conformément aux contrôles effectués.

manœuvrer:

- adapte la vitesse du chariot élévateur à la charge, à l'espace de manœuvre et au sol ;
- n'entre pas en collision avec les obstacles visibles ou l'infrastructure ;
- positionne le chariot élévateur en 1 mouvement devant l'espace de chargement ;
- roule en marche arrière lorsque la vue en marche avant est limitée par la charge ;
- regarde toujours dans la direction de la marche ;
- *tourne* uniquement avec un chariot élévateur chargé lorsque les fourches se trouvent à moins de 1 mètre de haut.

empiler et déempiler une charge:

- empile au maximum ce qui est prescrit dans le diagramme de charge ;
- place les fourches le plus loin possible sous la charge sans accroc ;
- adapte l'inclinaison des fourches en fonction de la charge à déplacer ;
- place les fourches horizontalement pour relever et abaisser la charge ;
- place la charge dans l'espace d'empilage en la répartissant de manière équilibrée ;
- accepte uniquement des charges stables et des palettes non endommagées ;
- empile uniquement si l'espace d'empilage est suffisamment grand ;
- empile et déempile seulement une charge lorsque celle-ci est débarrassée de la charge ou du support sous-jacent.

stationner le chariot élévateur:

- après le stationnement, tire toujours le frein à main (le cas échéant) ;
- place les fourches à plat sur le sol ;
- place les roues droites ;

Note explicative

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme à la Résolution 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 concernant la transparence des qualifications, à la Résolution 96/C 224/04 du Conseil du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle, ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Pour plus d'information, visitez le site <http://europass.cedefop.europa.eu>

© Communautés européennes 2002

- coupe le contact ;
- ne stationne jamais le chariot élévateur devant un passage ou un équipement de sécurité ;
- alimente le chariot élévateur avec l'énergie nécessaire à la fin de la journée de travail.

respecter le code de la route interne:

- respecte une distance de sécurité avec le précédent dans l'éventualité d'un arrêt d'urgence ;
- modère sa vitesse et klaxonne en cas d'approche de carrefours, aux entrées et dans les virages à mauvaise visibilité ;
- roule aux endroits prévus dans le sens de la marche indiqué ;
- cède la priorité aux usagers faibles.

travailler en toute sécurité:

- garde les membres à l'intérieur de la cage du chariot élévateur ;
- utilise le système de sécurité et porte des chaussures de sécurité ;
- contrôle si le moyen de transport externe est bloqué avant de charger ou décharger ;
- contrôle la stabilité du sol du moyen de transport externe avant d'y pénétrer ;
- contrôle si le moyen de transport externe est droit et positionné complètement contre le quai de chargement ;
- suit les pictogrammes et étiquettes de traitement ;
- signale les situations dangereuses au responsable ;
- positionne les fourches à une hauteur de +/- 25 cm lors de la marche.

Le titulaire d'un titre de compétence professionnelle peut démontrer une connaissance:

- des pictogrammes de sécurité et étiquettes de traitement.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles pour le détenteur du certificat

Le détenteur du titre de compétence professionnelle sait travailler comme conducteur de chariot élévateur. Ce métier est exercé dans le secteur du transport et de la logistique et dans tout autre secteur où l'on trouve des entreprises qui ont un dépôt ou dans lequel il faut empiler des biens et les transporter sur une distance courte.

5. Base officielle du certificat

<p>Nom et statut de l'organisme certificateur</p> <p><i>Centre de test agréé par les autorités flamandes</i></p>	<p>Nom et statut juridique de l'autorité régionale responsable de l'accréditation/de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministère flamand pour l'Emploi et de l'Economie Sociale <i>Boulevard Roi Albert II 35 boîte 21 1030 Bruxelles</i></p>
<p>Niveau (national ou international) du certificat</p> <p><i>Niveau Flamand VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)</i></p>	<p>Système de notation / conditions d'octroi</p> <p><i>Toutes les compétences telles que décrites sous le point 3 doivent être prouvées.</i></p>
<p>Règlements internationaux</p>	
<p>Base légale</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Arrêté du Gouvernement flamand du 23 septembre 2005 portant exécution du décret du 30 avril 2004 concernant l'acquisition d'un titre de compétence professionnelle</i> • <i>Arrêté ministériel du 11 juin 2007 définissant les critères relatifs au titre de conducteur de chariot élévateur</i> 	

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Description du parcours suivi	Part du volume total de l'enseignement / formation (%)	Durée (heures/semaines/mois/années)
Validation des acquis de l'expérience	100	Max. 2 heures 30 minutes
Durée totale de l'évaluation menant au certificat		Max. 2 heures 30 minutes

Information complémentaire

L'évaluation a été développée selon la norme de conducteur de chariot élévateur, telle qu'établie et approuvée par les représentants des salariés et des représentants des employeurs des secteurs du transport et de la logistique, de la construction, de l'alimentation, du bois, de l'automobile et du secteur métallurgique. L'évaluation consiste de l'évaluation facultative d'un portfolio et de l'évaluation proprement dite par 2 évaluateurs selon la norme de conducteur de chariot élévateur.

Pour toute information complémentaire :

www.ervaringsbewijs.be

Repertoire flamand des suppléments au Certificat Europass

Vous pouvez télécharger les suppléments au certificat Europass flamands dans différentes langues et trouver aussi une description des systèmes nationaux et régionaux pour les qualifications sur:

www.europass-vlaanderen.be/cs